



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**CENTRE DE FORMATION HARRICANA**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**  
**16 mai 2017**

Assemblée régulière du conseil d'établissement du Centre de formation Harricana tenue dans l'établissement le seize mai deux mille dix-sept.

**PRÉSENCES**

M<sup>mes</sup> Jocelyne Angers  
Manon Cossette  
Micheline Lecomte  
Sylvie Nadon

MM. Jean-Pierre Ayotte président  
Félix Labrecque  
Yvan Sayeur  
Rock Pelletier

Aussi présents :

M<sup>mes</sup> Sylvie Langlois adjointe administrative

M. René Roy conseiller pédagogique  
Robert St-Onge directeur

**ABSENCES**

M<sup>me</sup> Alex-Sandra Héту élève

MM. André Tessier sociocommunaire  
Pascal Veilleux élève

**MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Le quorum est atteint. Monsieur Ayotte président, souhaite la bienvenue à tous à la dernière rencontre de l'année.



**LECTURE ET  
APPROBATION DE  
L'ORDRE DU JOUR  
CE-2017-05-16**

CE-360-17

M. Ayotte fait ensuite la lecture de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Sylvie Nadon, secondée par M. Félix Labrecque;

D'accepter l'ordre du jour en ajoutant au point 13. Autres sujets, les points *Sceau Rouge, Nouveau programme de secrétariat, Programme OEP, Négociations convention collective, Projet pilote TOSCA*. Celui-ci demeurera ouvert.

**ACCEPTÉ.**

**LECTURE ET  
APPROBATION DU  
PROCÈS-VERBAL  
CE-2016-12-06**

CE-361-17

Mme Angers fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2016.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Micheline Lecomte, appuyée par Mme Jocelyne Angers;

QUE le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2016 soit accepté tel que rédigé.

**ACCEPTÉ.**

**NORMES ET  
MODALITÉS –  
MODIFICATIONS  
AUX EXAMENS  
2016-2017**

Madame Cossette distribue la liste des modifications qui ont été apportées aux examens pendant l'année 2016-2017.

La majorité des examens qui ont été modifiés sont ceux des compétences du nouveau programme d'ATP. Cependant, aucun changement majeur dans aucun programme. De plus, Madame Cossette explique que Mme Alys Ipperciel a conçu un examen BIM pour le module « Cardiologie », version C. Celui-ci sera déposé prochainement dans la banque.

**PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES  
2017-2018**

CE-362-17

Madame Langlois distribue les prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018 et en fait l'explication. Elle affirme que les paramètres de financement ont déjà été établis par le ministère, donc les montants énumérés sont réels.

De plus, M. St-Onge explique que les budgets du primaire et du secondaire ayant été bonifiés et l'austérité terminée, la commission scolaire a annoncé qu'il n'y aurait aucune coupure budgétaire pour ses écoles et centres.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Félix Labrecque appuyé par Mme Micheline Lecomte;

QUE les prévisions budgétaires soient acceptées telles que présentées.



**MODIFICATIONS À  
L'AGENDA  
SCOLAIRE  
2017-2018**

Madame Nadon fait l'explication des deux modifications apportées aux points 1 et 15 des règlements à l'agenda scolaire 2017-2018. Celle-ci remplacera le libellé « activité pédagogique supervisé » pour « activités pédagogiques supervisées ».

**CLIENTÈLE  
SCOLAIRE –  
PRÉVISIONS  
2017-2018**

M. Roy fait l'explication des tableaux de prévisions de clientèle scolaire pour l'année 2017-2018 distribués précédemment.

Par la suite, M. St-Onge donne quelques informations concernant la formation d'APES intensive d'un mois dispensée par le établissements de santé, delà la diminution du nombre d'inscriptions dans ce programme.

M. Roy mentionne qu'une publicité sera faite prochainement pour les programmes en difficulté, soit : Secrétariat, Mécanique industrielle et Assistance à la personne en établissement de santé.

**RETOUR SOIRÉE  
GRADUATION  
28 AVRIL**

Madame Langlois fait un retour sur la soirée de graduation du 28 avril dernier. Beaucoup de bons commentaires, ce fut un succès. Concernant le peu de participation de la part des élèves de voirie qui terminent leur formation plusieurs mois avant la graduation et qui ne peuvent s'y présenter, il est suggéré par M. Ayotte de faire deux soirées dans l'année afin de pouvoir souligner leur réussite.

**OLYMPIADES  
CANADIENNES –  
ALEX GAUTHIER**

Madame Nadon donne quelques informations concernant les Olympiades canadiennes qui auront lieu le du 31 mai au 3 juin prochain à Winnipeg. Alex Gauthier, élève de mécanique industrielle 2<sup>e</sup> année, sera le représentant de l'équipe du Québec à ces compétitions. M. Sylvain Picard sera l'enseignant accompagnateur. Nous leur souhaitons bon succès.

**AUTRES SUJETS :  
SCEAU ROUGE**

M. Labrecque nous explique ce qu'est l'accréditation Sceau Rouge. C'est un certificat de reconnaissance d'Emploi Québec qui permet de travailler partout au Canada. Une carte de compétences est remise lorsque les candidats réussissent les examens requis pour le certificat de qualification professionnelle.

Depuis quelques années, M. Labrecque tente de faire reconnaître le programme de mécanique industrielle afin qu'il fasse partie des programmes reconnus pour cette accréditation. Le Centre local d'Emploi a finalement accepté que M. Labrecque fasse le PAMT pour ensuite pouvoir faire le test Sceau rouge afin qu'il puisse recevoir l'accréditation. La personne qui agira comme compagnon au CFH pour l'évaluer sera M. Luc Bousquet.

Il serait intéressant que dans un avenir prochain, tous les enseignants et les élèves puissent y accéder.



**NOUVEAU  
PROGRAMME DE  
SECRETARIAT**

Concernant le nouveau programme de secrétariat qui devait être implanté en 2017-2018, M. St-Onge précise qu'aucune documentation, formation, ni information n'a été transmise de la part du ministère afin de se préparer à ces changements. Il a donc été convenu de reporter l'implantation du nouveau programme pour l'année 2018-2019.

**PROJET DUAL  
OPERATIONS  
D'EQUIPEMENT  
DE PRODUCTION**

M. St-Onge donne l'information au sujet du projet DUAL Opération d'équipements de production qui devait débuter en mai. Celui-ci sera dispensé à l'école et en entreprise. De plus, une subvention pouvant atteindre 15 \$/heure sera remis aux entreprises qui accueilleront ces élèves. Cette formation devrait ~~débuter~~ en septembre prochain.

*débuter*

Plusieurs programmes de formation pourraient bénéficier de cette formule. On aimerait peut-être offrir le programme de mécanique industrielle dans ce même modèle, si des entreprises démontraient de l'intérêt. Une demande devrait alors être faite au CPMT (Commission des partenaires du marché du travail). Madame Lecomte mentionne que cette formule pourrait aussi être intéressante pour le programme APES.

**NÉGOCIATION  
CONVENTION  
COLLECTIVE**

M. Labrecque précise que la négociation entre les deux parties est terminée pour l'entente locale. Un vote sera fait prochainement afin d'adopter les éléments de l'entente qui ont été négociés. Il ne restera que l'entente pour les particularités de certains programmes à finaliser.

**PROJET PILOTE  
TOSCA**

M. St-Onge donne les explications concernant le projet pilote TOSCA pour l'entrée des heures TNP et TC. M. Labrecque précise qu'il est quasi impossible d'entrer le temps TC, trop d'activités différentes, trop difficile à détailler. Par contre, pour le TNP, c'est beaucoup plus facilitant.

**LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE**

CE-363-17 Il est proposé par Mme Micheline Lecomte, appuyée de Mme Jocelyne Angers;

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 35.

**ADOPTÉ.**

La secrétaire,

Sylvie Nadon

Le président,

Jean-Pierre Ayotte